

TANGO A LA MER
COMPTE-RENDU de l'assemblée générale du 5 Février 2011

Ordre du Jour :

- 1. Bilan de l'année 2010 et quitus financier**
- 2. Renouvellement du bureau**
- 3. Etablissement de la cotisation 2011**
- 4. Projets pour le festival 2011**
- 5. Communication TALM**
- 6. Organisation interne**

Etaient présents : Christian et Isabelle DREANO, Daniel et Mijo ISABEY, Gilbert LEFEVRE, Claire MARIMONT
par téléphone, en conférence (MyConfCall) : Monique ALLARD, Marie-France CHAPALAIN.

Pouvoirs donnés par : Claude et Marie-Pierre HAMON, Izabella De MAISTRE, Daniel SALAHUN

1. Bilan de l'année 2010 et quitus financier:

Pour le FINISTERE :

- Festival Tango par la côte 2010 : franc succès pour Sandra et Ricardo, reprise de l'organisation des animations de l'année précédente : une nuit complète de danse, une soirée cabaret avec Juan Carlos CARRASCO et Karina ROSSI, animation sur le port de Roscoff, concert avec la Sanata à St Pol, 2 couples de maestros pour les stages (Sandra MESSINA et Ricardo CALVO, Mickaël CADIOU et Sonia ANKER). Les bals gratuits sont bien suivis (plus de 200 danseurs) et permettent l'arrivée de jeunes dans l'association, ce qui est un élément de renouvellement indispensable
- Weekend total tango du 11 novembre 2010, avec des bals gratuits, un repas sympathique
- Animation au Casino de Roscoff suivie d'un Bal bénéficiant d'une subvention de leur part
- Participation à Trébeurden Années 1920
- Deux soirées de Milonga au Rastignac à Courbevoie à l'automne

Le bilan financier du festival est satisfaisant, permettant d'envisager cette année avec sérénité.

Le quitus financier est demandé et accordé pour l'équipe précédente sur les comptes 2010.

2. Renouvellement du bureau 2010 :

L'équipe sortante : Hervé Gaye Baryet, Evelyne et Alain Tripon, donne sa démission et ne se représente pas pour raisons personnelles (nous les remercions de leur accompagnement dès le début de ce projet) un nouveau bureau doit être constitué :

Se présentent:

- | | |
|---|-----------------------------------|
| - Christian Dreano | Président |
| - Christine Colin + Isabelle Dreano+Claire Marimont | Trésorières |
| - Marie France Chapalain, Monique Allard | Secrétaire et secrétaire adjointe |

Tous sont élus à l'unanimité.

3. Etablissement de la cotisation 2011 :

La cotisation est maintenue à son tarif 2010, soit **15€ par adhérent**, sachant qu'une cotisation réduite à **10€** est proposée aux personnes en recherche d'emploi.

4. Projets pour le Festival 2011, du vendredi 29 juillet au dimanche 7 août :

Principaux événements prévus cet été, en continuité avec 2010 :

- o **Nuit du tango** à St Pol avec 3 DJs : **Claudia Petit. Anita Praz et Christophe Cousin**
- o **Stages** avec **Sandra Messina** et **Ricardo Calvo** à St Pol et Roscoff
- o **Stages** avec **Sonia Anker et Michael Cadiou** à Roscoff
- o **Repas** franco argentin de 120 couverts le mercredi 3 août

TANGO A LA MER

- **Concert** avec la nouvelle formation de **Pablo Pensavalle le quintet Splendor** le vendredi 5 août à St Pol de Léon
- **Concert** avec **Gaspar Pocaï** et le quintet «A la parrilla » le samedi 6 août à ROSCOFF

Et aussi ... atelier avec les DJs si possible, et « after » chaque soir au casino de Roscoff.

Nous envisageons également d'organiser une soirée au mois de Mai.

5. Communication TALM

➤ Nouveau site Web :

Une première version est maintenant disponible sur un générateur de site gratuit, initialisée par Wilfrid et Abigail Carre. Il reste à finaliser et alimenter régulièrement ce site, qui doit être agréable et attirant (version d'essai, à compléter et corriger).

<http://tango-a-la-mer.weebly.com/>

➤ Création d'une page Facebook:

Monique Allard qui collabore au projet également nous permet maintenant de mettre à disposition une page Facebook :

<http://www.facebook.com/pages/Tango-a-la-Mer/176490892386976?ref=sgm>.

➤ Organisation interne

Révision des statuts de l'association:

Actuellement les statuts sont très simplifiés et pas très adaptés. Un règlement intérieur sera élaboré et proposé aux adhérents cette année.

Communication interne:

Monique Allard prend en charge les aspects administratifs relatifs à la gestion des listes de destinataires (par messagerie Gmail) et du fichier d'adhérents.

A ce sujet, il faut savoir que sont considérés comme adhérents les danseurs qui ont participé aux stages de l'année précédente, puisque les bals sont gratuits.

Il est possible bien entendu d'adhérer sans participer aux stages, ceci afin de bénéficier des autres animations proposées par TALM, et d'aider à son développement.

Il y a actuellement 123 adhérents, ils pourraient être destinataires d'une fiche à compléter afin de qualifier notre fichier et de mieux les connaître, lors de l'envoi du programme de cet été (option à valider).

Autres infos diverses :

✓ De nouvelles bonnes volontés se sont manifestées, par exemple

- Colette Blanchet pour la responsabilité du concours d'affiches

✓ Possibilité de faire une étape à Plouescat, hypothèse à creuser

✓ Afin de faciliter la gestion des inscriptions, demander le règlement intégral des stages avant le démarrage du festival, en mettant en place des possibilités de remboursement partiel ou total en fonction des imprévus et du délai restant avant le début des festivités comme cela se pratique partout.

La difficulté se situe souvent dans le panachage des stages, qui sont gérés par TALM et SHA, via des équipes et comptes différents, il s'agit ensuite de « dispatcher » ce qui revient à chacun, et ce n'est pas très simple, certains inscrits regroupant le règlement sur un seul chèque, ou envoyant leur inscription au « mauvais endroit ».

Une réunion spécifique aux finances sera prévue dans quelque temps.

✓ le système de conférence téléphonique permet d'accueillir jusqu'à 15 personnes, ce qui permettra de se concerter avec SHA pour la mise au point des modalités de l'activité.

La réunion s'est achevée à 21h, après partage du verre de l'amitié, en tango.

tangoalamer@gmail.com.